



**2016
2017**

**RAPPORT
ANNUEL**

DES COMMISSIONS
ET DES COMITÉS



AVANT-PROPOS

Ce premier *Rapport annuel des commissions et des comités* dresse un portrait rigoureux des mandats et des grandes orientations qui guident le processus décisionnel municipal et place le citoyen au cœur de nos priorités, et ce, dans un souci de transparence.

Le rôle des commissions et des comités est d'analyser les dossiers stratégiques et de faire des recommandations au Conseil municipal dans le but d'améliorer les services aux citoyens et, par le fait même, la qualité de vie des Repentignoises et des Repentignois.

Leur travail donne vie à de nombreux projets remarquables qui contribuent à forger l'image distinctive de Repentigny, soit une ville dynamique à visage humain. En présentant les grandes réalisations de la dernière année et celles à venir, ce rapport prouve que Repentigny est une ville d'action où le bien-être du citoyen est au cœur des préoccupations.

TABLE DES MATIÈRES

COMMISSIONS ET COMITÉS

Arts, culture et lettres

Développement économique et renouveau urbain

Environnement et développement durable

Famille et aînés, loisirs et vie communautaire

Parcs et espaces verts

Sécurité urbaine

Services urbains

Sports, activités physiques et plein air

Comité de révision permanente des dépenses et d'évaluation
des meilleures pratiques de gestion

Comité Ville intelligente

Comité consultatif d'urbanisme

Comité exécutif



Mot DE LA MAIRESSE



Dans une volonté de transparence, la Ville de Repentigny innove en lançant ce premier *Rapport annuel des commissions et des comités*, un outil d'information destiné aux Repentignaises et aux Repentignois.

Le travail des élus et des administrateurs donne vie à des projets exceptionnels et permet à la Ville de Repentigny et à ses partenaires de progresser et de se développer tout en poursuivant leurs actions positives dans le milieu. Au cours des deux dernières décennies, notre municipalité a connu un important processus de transformation urbanistique et une considérable bonification de son offre de services. Ces améliorations se sont articulées autour des besoins réels des Repentignaises et des Repentignois et ont été pensées dans une perspective de développement durable.

C'est ainsi que Repentigny s'est dotée, notamment, d'un centre-ville attractif au cœur duquel nous retrouvons le Centre d'art Diane-Dufresne, la première pièce de l'Espace culturel, et le parc-plage Saint-Laurent, une véritable station balnéaire en milieu urbain. Tous ces développements reposent sur une planification rigoureuse qui émane des politiques et des plans d'action conçus au sein des comités et des commissions.

Ce tour de force, nous le devons en grande partie au travail assidu des commissions et des comités. Parce qu'une ville ne se développe pas en vase clos, je tiens à remercier les élus, les employés municipaux, les organismes, les partenaires du milieu et les citoyens qui ont participé aux différentes activités de consultation.

A handwritten signature in cursive script, reading "Chantal Deschamps". The signature is written in black ink and is positioned above the printed name and title.

Chantal Deschamps, Ph. D.
Mairesse de Repentigny



COMMISSION ARTS, CULTURE ET LETTRES

MEMBRES DE LA COMMISSION

Denyse Peltier, présidente de la
commission Arts, culture et lettres

Martine Gendron,
conseillère municipale

Manon Fortin, directrice
du Service arts, culture et lettres

Mot DE LA PRÉSIDENTE

À la Ville de Repentigny, les arts sont une passion qui nous anime. Consacrée « Ville culturelle de l'année » par Culture Lanaudière en 2016, Repentigny a la chance de posséder sur son territoire de grandes richesses patrimoniales et des artistes talentueux. Les membres de la commission Arts, culture et lettres ont bien compris la force de ces atouts. Pour que les arts et la création progressent, nous avons mis sur pied une importante consultation citoyenne et nous avons uni notre expertise afin de donner un second souffle à la Politique culturelle, *La culture, au cœur de ma vie, au cœur de ma ville*. Cet outil, qui a vu le jour au mois de mars dernier, reflète notre vision moderne de la culture au sein de la municipalité. Terreau fertile pour les arts et la littérature, Repentigny entend faire de la culture un levier pour l'épanouissement de ses citoyennes et de ses citoyens, mais aussi un moteur de son développement économique.

Denyse Peltier
Denyse Peltier

MANDAT ET ORIENTATIONS

La commission Arts, culture et lettres a le mandat de bonifier et de diversifier l'offre culturelle à Repentigny et d'en faire un moteur de développement économique et social. Pour atteindre ces objectifs, la commission a élaboré un cadre stratégique prenant la forme de la *Politique culturelle La culture : au cœur de ma vie, au cœur de ma ville*.

Orientations de la politique qui guident le travail de la commission :

- /// **Un milieu culturel participatif, inclusif et accessible**
Pour intensifier la pratique amateur et la participation des citoyens à la vie culturelle locale.
- /// **Une action culturelle concertée et rayonnante**
Pour inscrire l'action culturelle de Repentigny en cohésion et en complémentarité de la dynamique locale, régionale et nationale.
- /// **Des acteurs de la vie culturelle soutenus et reconnus**
Pour permettre aux artistes, aux artisans et aux organismes d'exercer leur rôle au sein de la collectivité
- /// **Des milieux propices à l'animation et à la diffusion de la culture**
Pour permettre la réalisation d'activités favorisant la rencontre entre le citoyen et la culture.
- /// **Des programmes culturels dynamiques, innovants et attractifs**
Pour intéresser et desservir les citoyens.
- /// **Le positionnement de la culture comme levier de développement**
Pour permettre à la Ville de s'inscrire en tant que pôle culturel incontournable



GRANDES RÉALISATIONS 2016-2017

- // Élaboration d'une toute nouvelle Politique culturelle La culture : au cœur de ma vie, au cœur de ma ville.
- // Rédaction et mise en œuvre d'un plan d'action détaillant les projets à venir en 2017, 2018 et 2019.
- // Révision du plan d'ensemble de l'Espace culturel à la lumière des études de circulation et de caractérisation du sol réalisées au cours de la dernière année.
- // Planification de l'aménagement des jardins arboretums et d'arts publics en collaboration avec un architecte paysagiste.
- // Identification des besoins fonctionnels, opérationnels et techniques de la future salle de spectacle par l'élaboration du Plan fonctionnel technique (PFT). Celui-ci encadrera les étapes de conception et de construction de l'édifice.
- // Réception d'une recommandation favorable de la part du gouvernement du Québec, par la voie de son ministre de la Culture et des Communications, pour l'acceptation du projet de la salle de spectacle de Repentigny au nouveau programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FPC).
- // Implantation du Créalab et élaboration d'une programmation dédiée aux adolescents, avec un volet exclusif pour les jeunes entrepreneurs.
- // Bonification de l'offre d'activités de médiation culturelle au Centre d'art Diane-Dufresne.

PROJETS CIBLÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018

- // Élaboration d'un plan marketing, incluant les actions de mise en marché et de promotion, pour l'Espace culturel.
- // Poursuite de la planification de la construction de la salle de spectacle et finalisation des différentes ententes de gestion.
- // Conception des jardins arboretums et d'arts publics (poursuite des démarches réalisées au cours de la dernière année). Les amateurs d'art et de floriculture pourront visiter la première phase de ces jardins dès l'été 2018.
- // Déploiement du Créalab par la conception d'une programmation adaptée aux différents publics et par la mise en place de partenariats avec la Commission scolaire des Affluents et les jeunes entrepreneurs.





COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RENOUVEAU URBAIN

MEMBRES DE LA COMMISSION

Georges Robinson, président de la
Commission Développement économique et
renouvelé urbain

Éric Chartré, conseiller municipal

Julien Lauzon, directeur du Service
d'aménagement et de
développement du territoire

Mot DU PRÉSIDENT

Repentigny a connu un essor démographique remarquable au cours des 15 dernières années. La municipalité s'est développée tout en priorisant l'objectif d'offrir une qualité de vie exceptionnelle à tous ses résidents.

Maintenant à maturité depuis quelques années, la ville est en redéveloppement. Ceci signifie des enjeux importants au niveau des aménagements urbanistiques. C'est ainsi qu'au fil du temps, la Ville a graduellement mis en place les éléments d'un aménagement du territoire et d'un urbanisme qui s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable, d'une appropriation des espaces publics par la population et d'une harmonie avec le milieu naturel.

Les décisions et les recommandations de la commission Développement économique et renouvelé urbain s'articulent autour du *Plan stratégique de développement*, du *Plan d'urbanisme de la Ville de Repentigny* et des résultats obtenus lors de consultations publiques réalisées dans une perspective d'acceptabilité sociale. Ces deux documents dressent le portrait actuel du territoire et tracent les grandes lignes d'une ville en évolution ayant les citoyens au cœur de ses priorités. Une ville où l'urbain est au service de l'humain.



Georges Robinson

MANDAT

La commission Développement économique et renouvelé urbain a le mandat d'analyser les dossiers en matière d'urbanisme et de s'assurer que tous les projets respectent les grandes orientations du Plan stratégique de développement et du *Plan d'urbanisme de la Ville de Repentigny*. De plus, la commission reçoit les demandes de modification de la réglementation municipale en vigueur et émet des recommandations.



GRANDES RÉALISATIONS 2016-2017

- /// Analyse de six demandes d'amendement à la réglementation de zonage. Ces demandes avaient pour objectif de modifier l'utilisation (construction immobilière, activité industrielle ou commerciale) permise pour les lots.
- /// Tenue de deux consultations publiques dans le cadre du réaménagement urbanistique des secteurs de la gare du Train de l'Est, à Le Gardeur, et du site de la Marina de Repentigny, sur la rue Notre-Dame.
Ces projets s'inscrivent dans *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD) du Grand Montréal, entré en vigueur en mars 2012.
- /// Analyse de demandes favorisant l'émergence de commerces d'ambiance au centre-ville.
- /// Tenue d'une consultation citoyenne pour l'élaboration d'un plan d'aménagement durable de l'île Bourdon.
- /// Suivi des divers projets de réaménagement, en lien avec le zonage, sur le territoire, dont l'île Bourdon et les secteurs de la gare du Train de l'Est et de la Marina de Repentigny, sur la rue Notre-Dame.
- /// Mise à jour régulière du cadre réglementaire municipal.

PROJETS CIBLÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018

- /// Suivi des projets issus de la stratégie de relance économique en collaboration avec CIENOV, le bras économique de la MRC de L'Assomption. Ces projets reposent sur la création de deux pôles d'innovation dans des domaines en émergence, soit les industries numériques et les technologies propres. Dans un premier axe, on y retrouve un quadrilatère numérique, dédié à des pratiques liées au commerce intelligent et aux technologies expérientielles et de l'autre, le déploiement d'un écosystème favorable à l'innovation dans les secteurs de l'agro-efficience et des bioproduits végétaux.
- /// Poursuite des analyses et des projets de réaménagement entamés au cours de la dernière année.
- /// Mise à jour du règlement portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) dans les secteurs patrimoniaux et en redéveloppement.
- /// Ce projet a pour objectif d'assurer la qualité de l'intégration architecturale des nouvelles constructions dans le paysage urbain.
- /// Suivi de l'implantation d'un centre de congrès et d'un hôtel sur le territoire repentinois.
- /// Analyse des projets présentés par les promoteurs privés.





COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRES DE LA COMMISSION

Normand Urbain, président de
la commission Environnement et
développement durable

Raymond Hénault,
conseiller municipal

Julien Lauzon, directeur du
Service d'aménagement et de
développement du territoire

Mot DU PRÉSIDENT

Réalisée à la suite d'une vaste démarche de consultation citoyenne, la réédition de la Politique environnementale, *Agir pour demain*, a vu le jour en 2016. C'est dans le cadre de ce dialogue et de ce partage d'idées que se sont développées les grandes orientations qui animent la commission Environnement et développement durable.

Les enjeux environnementaux que l'on retrouve à l'échelle planétaire sont de plus en plus interpellant. Ainsi, les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, ont un rôle essentiel à jouer dans la protection de l'environnement et dans la gestion responsable des ressources naturelles. À Repentigny, nous croyons à une gestion environnementale qui crée de nouvelles opportunités pour notre avenir et c'est dans cette perspective que s'inscrivent les actions de la commission.

Normand Urbain

MANDAT ET ORIENTATIONS

La commission Environnement et développement durable a le mandat d'élaborer des recommandations sur les dossiers touchant l'environnement, le développement durable et la mise en valeur des milieux naturels afin de faire de Repentigny un milieu de vie où la nature, l'urbanisation et le milieu agricole cohabitent harmonieusement, et ce, au bénéfice des générations présentes et futures.

Orientations de la politique qui guident le travail de la commission :

Prise en compte du développement durable dans le processus décisionnel

Pour intégrer systématiquement les principes de développement durable dans l'ensemble des sphères d'activité municipales.

Sensibilisation et mobilisation de la communauté

Pour implanter des pratiques écoresponsables dans les habitudes de vie des citoyens.

Protection de la ressource

Pour offrir un environnement sain à la population en protégeant les milieux urbains, agricoles, naturels et riverains.

Innovation

Pour améliorer la gestion des matières résiduelles.



GRANDES RÉALISATIONS 2016-2017

- // Réalisation de la Politique environnementale, *Agir pour demain*. Rédaction et mise en œuvre d'un plan d'action détaillant les projets à venir au cours des dix prochaines années.
- // Mise en œuvre de la *Politique de foresterie urbaine et de biodiversité*.
- // Caractérisation des 15 km de bandes riveraines de la rivière L'Assomption sur le territoire de Repentigny par la Corporation de l'Aménagement de la Rivière L'Assomption.
- // Inventaire des raccordements inversés (inversion de la connexion entre l'égout sanitaire et pluvial).
- // Géoréférencement des 110 duobacs extérieurs et obtention de la subvention nécessaire à l'installation de 18 nouveaux équipements sur le territoire.
- // Atteinte du niveau III de la norme BNQ 9700-253 Gestion responsable d'événement pour le Gala reconnaissance des bénévoles.
- // Évaluation de l'écoparc de Repentigny afin d'émettre des recommandations ayant pour but d'optimiser l'espace, d'améliorer la signalisation et d'augmenter la sécurité des employés et des usagers sur le site.
- // Révision de la réglementation concernant la gestion des matières résiduelles dans le but d'interdire, notamment, la disposition de plantes exotiques envahissantes dans les résidus verts.
- // Réalisation d'un plan d'action pour lutter contre l'agrile du frêne.

PRINCIPAUX PROJETS À VENIR AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018

- // Implantation de la collecte des matières organiques (3^e voie) et sensibilisation des résidents par rapport aux méthodes de triage.
- // Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques aux endroits suivants : Bibliothèque Edmond-Archambaud, Bibliothèque Robert-Lussier, Centre d'art Diane-Dufresne.
- // Mise en place de solutions pour améliorer la mise en valeur des matières résiduelles, notamment par la mise sur pied d'un projet-pilote avec la Société St-Vincent de Paul de Repentigny (SSVP) pour les encombrants.
- // Conception et mise en ligne de fiches d'information portant sur les nouvelles normes écologiques municipales en vigueur en matière d'urbanisme. Ces normes concernent, notamment, l'aménagement des toits verts, des toits blancs, des systèmes de drainage des eaux de pluie et des stationnements écologiques.
- // Poursuite des actions découlant de la Politique environnementale, *Agir pour demain* et de la *Politique de foresterie urbaine et de biodiversité*.
- // Mise en place d'un programme municipal de réduction des gaz à effet de serre (GES).





COMMISSION FAMILLE ET ÂNÉS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

MEMBRES DE LA COMMISSION

Martine Gendron, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire

Normand Urbain, conseiller municipal

Pierre Fortier, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Mot DE LA PRÉSIDENTE

Participer au «vivre ensemble», voilà quatre mots qui résument bien les objectifs de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire. Il s'agit également du titre de la deuxième génération de la Politique de la famille et des aînés, un cadre de référence conçu à la suite d'une vaste consultation publique. On y retrouve les grandes orientations qui encadrent nos actions et reflètent les préoccupations des citoyens.

Les familles et les aînés jouent un rôle de pivot autour duquel l'organisation municipale et la communauté repentinoise se développent. C'est dans une perspective d'amélioration continue des services qui leur sont offerts que s'inscrivent les projets mis sur pied par la commission. En orientant nos recommandations en fonction des besoins actuels des membres de la collectivité, nous contribuons à leur offrir un environnement sain, confortable et stimulant.

Martine Gendron

MANDAT ET ORIENTATIONS

La Ville de Repentigny comprend l'importance d'un environnement épanouissant pour les individus et les familles. Elle a le mandat d'élaborer des recommandations concernant les enjeux liés à la vie communautaire et à l'offre d'activités de loisirs afin de répondre à l'évolution des besoins de la population.

Orientations de la politique qui guident le travail de la commission :

- /// **Intégrer la notion d'accessibilité universelle au sein de l'organisation et des services associés**
Pour améliorer l'accessibilité physique des lieux publics et du transport collectif.
- /// **Favoriser l'enracinement des familles et des ressources du milieu en misant sur leur sentiment d'appartenance à la municipalité et sur la vitalité de cette dernière dans la perspective d'un rapprochement interculturel**
- /// **Travailler à l'amélioration continue de l'offre de service destiné aux familles (enfants, adolescents et jeunes adultes) et aux aînés**
Pour permettre à toutes les générations de se côtoyer dans des contextes qui leur sont propres.
- /// **Pour favoriser la participation citoyenne et le partage d'idées.**



GRANDES RÉALISATIONS 2016-2017

- / Implantation de la carte d'accès aux services pour aînés (version papier et application interactive). Ces outils regroupent les principaux organismes du territoire offrant une assistance adaptée aux aînés ainsi que les programmes offerts par la Ville de Repentigny spécialement conçus pour cette clientèle.
- / Mise sur pied du programme de soutien financier pour les organismes communautaires. Cet appui permet aux organismes admissibles de réaliser des projets porteurs pour la communauté. Ce programme a été réalisé en lien avec la deuxième génération de la Politique de la famille et des aînés.
- / Déploiement de nombreuses initiatives ayant pour objectif de favoriser le bien-être des familles et des aînés de Repentigny, telles la *Fête des familles*, la *Fête interculturelle* (organisée par SAFIMA), le programme de conditionnement physique *Vie active*, etc.
- / Obtention de l'accréditation « Ville amie des enfants ».
- / Publication d'une carte intelligente, de type *géoclip*, indiquant les lieux des activités familiales sur le territoire.
- / Planification et déploiement du service d'info-référence téléphonique 211 dans la MRC de L'Assomption. Ce service centralisé d'information et de référence permet de diriger rapidement les personnes vers les ressources de leur région disposées à leur venir en aide.
- / Mise en place du Carrefour informationnel et social, un service d'accueil et d'accompagnement personnalisé pour aider les personnes vivant de multiples problématiques. Ce service est offert à tous les résidents de la MRC de L'Assomption.
- / Poursuite des efforts de mise aux normes de certains édifices municipaux en ce qui a trait à l'accessibilité universelle.

PROJETS CIBLÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018

- / Sensibilisation de l'équipe municipale afin que les normes d'accessibilité universelle soient respectées lors des différentes étapes de planification de tous les projets d'aménagement et lors des grands événements.
- / Consolidation du service 211.
- / Implantation et promotion du Carrefour informationnel et social au sein de la communauté.
- / Mise sur pied d'activités de formation et de sensibilisation portant sur la diversité durant les semaines thématiques nationales et internationales ainsi que lors de divers rassemblements sur le territoire.
- / Mise en œuvre du plan d'action axé sur les services offerts en faveur des enfants (0 à 18 ans). Ce plan fait suite à la réception de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE).





COMMISSION PARCS ET ESPACES VERTS

MEMBRES DE LA COMMISSION

Francine Payer, présidente de la
commission Parcs et espaces verts

Sylvain Benoit,
conseiller municipal

Sylvie Bouchard, directrice
du Service des travaux publics

Mot DE LA PRÉSIDENTE

Repentigny jouit d'une position géographique extraordinaire. Bordée de part et d'autre par le majestueux fleuve Saint-Laurent et la rivière L'Assomption, la ville compte 56 parcs et espaces verts. Ces lieux de villégiature font partie du paysage repentinois et rythment le mode de vie des citoyens. Nous sommes privilégiés de vivre dans une ville où la nature et l'urbain se côtoient, se chevauchent et se complètent.

Les actions de la commission Parcs et espaces verts s'inscrivent dans une vision de ville dynamique et attractive à dimension humaine. Nous croyons fermement en l'importance de connecter les citoyens avec ce milieu naturel unique qui est le nôtre. C'est dans cette perspective que nous multiplions les projets afin de démocratiser l'accès aux berges, que nous aménageons les parcs en fonction des besoins des résidents des quartiers et que nous veillons à préserver nos milieux naturels.

Francine Payer

MANDAT ET ORIENTATIONS

Dans le but d'offrir un environnement de vie agréable aux Repentinoises et aux Repentinois, la commission Parcs et espaces verts a le mandat de développer, de préserver et de mettre en valeur nos milieux naturels et nos accès aux deux cours d'eau qui bordent le territoire. Le *Plan directeur des parcs et des espaces verts* guide les actions de la commission.

Orientations de la politique qui guident le travail de la commission :

- // **Équité et complémentarité**
En offrant des aménagements intégrant des aires de jeux et des plateaux récréatifs de qualité et répartis de manière équitable dans tous les secteurs.
- // **Expériences variées**
En diversifiant les types de modules de jeux dans chacun des secteurs.
- // **Équipements adaptés aux besoins des organismes**
En planifiant l'ajout de plateaux sportifs en fonction des besoins des citoyens et des organismes dans chacun des secteurs.
- // **Expérience satisfaisante pour une clientèle âgée de 50 ans et plus**
En aménageant des aires récréatives adaptées à cette clientèle aux endroits stratégiques.
- // **Zones ombragées et reboisement**
En augmentant substantiellement le nombre d'arbres dans les parcs et dans les grands espaces.



GRANDES RÉALISATIONS 2016-2017

- Construction du parc-plage Saint-Laurent en bordure du fleuve Saint-Laurent. Un mobilier moderne, dont des chaises et des parasols, des douches extérieures, une passerelle de bois sur pilotis, une zone sportive et une zone de pique-nique font de cette plage urbaine une destination incontournable durant la belle saison.
- Aménagement du parc des Premières-Nations, un parc nature à vocation écologique et environnementale comprenant un boisé mature conservé en grande partie, un sentier d'interprétation, des modules de jeux, des stations d'entraînement, un bloc sanitaire et du mobilier urbain.
- Planification stratégique de la bonification des équipements récréatifs dans les parcs en fonction des besoins des résidents et des organismes. Au cours de la dernière année, la Ville de Repentigny a procédé au réaménagement d'un terrain de baseball au parc Rivest, de jeux d'eau aux parcs Deschamps et Lajoie, de modules de jeux et d'une patinoire à bandes pouvant se transformer en deux terrains de basketball durant l'été au parc Maurice-Richard.
- Tenue d'une consultation publique pour le réaménagement de certaines sections du parc Larochelle en concertation avec ses utilisateurs.

PROJETS CIBLÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018

- Mise à jour et implantation du plan directeur des parcs 2018-2022 en fonction des besoins respectifs des résidents de chaque quartier.
- Élaboration d'un plan de reboisement, sur 10 ans, dans les emprises publiques, les parcs et les espaces verts.
- Installation de stations d'entraînement, d'une zone fraîcheur, d'une zone gouttelettes et d'un terrain de pétanque au parc Larochelle. Amélioration des aménagements autour du boisé.
- Aménagement de quatre terrains de tennis extérieurs éclairés et d'un bloc sanitaire au parc Claudel.
- Ajout de jeux d'eau au parc Maurice-Richard.
- Rénovation du chalet Thouin au parc de l'Île-Label.
- Mise à niveau des aires de jeux et des sentiers dans le parc Laforest. Ajout de mobilier urbain, d'un jeu de poches de sable et d'équipements extérieurs pour la pratique de tennis sur table.
- Poursuite du plan d'affichage dans les parcs.





COMMISSION SÉCURITÉ URBAINE

MEMBRES DE LA COMMISSION

Raymond Hénault, président de la
commission Sécurité urbaine

Cécile Hénault,
conseillère municipale

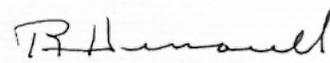
Helen Dion, directeur du
Service de police

Jean Bartolo, directeur du
Service de prévention et
lutte contre les incendies

Mot DU PRÉSIDENT

Un environnement sûr permet aux personnes et aux familles de s'épanouir pleinement. Il est à la base d'un développement social et économique durable, tout en contribuant à la vitalité d'une municipalité.

À l'heure actuelle, le bilan de la Ville de Repentigny en matière de sécurité est très positif. Il est de la responsabilité de la commission de la Sécurité urbaine de se doter des outils nécessaires pour maintenir et améliorer ces résultats. Les actions et les recommandations des membres de la commission sont encadrées par la *Politique de sécurité urbaine*, un outil réalisé en 2013 à la suite d'un important forum réunissant une centaine de résidents et membres d'organismes. En élaborant les grandes orientations de la Politique lors de cette rencontre, nous nous sommes assurés de conserver les préoccupations de la population au cœur de nos stratégies décisionnelles.


Raymond Hénault

MANDAT ET ORIENTATIONS

La sécurité urbaine est un élément essentiel de la qualité de vie dans une municipalité. Elle réfère à la fois à la sécurité des personnes, à la sécurité des biens et à la sécurité routière. Les membres de la commission Sécurité urbaine ont le mandat d'analyser tous les dossiers concernant la sécurité des Repentignaises et des Repentignois et d'émettre des recommandations en lien avec les grandes orientations de la *Politique de sécurité urbaine*.

Orientations de la politique qui guident le travail de la commission :

- /// **Amélioration de la sécurité sur les voies de circulation et dans les espaces publics**
Pour adapter les mesures de sécurité sur le territoire en fonction des situations particulières et en consultation avec les citoyens.
- /// **Promotion du civisme, de la responsabilisation et de l'engagement citoyen**
Pour prévenir les accidents, les incendies et toutes autres situations dangereuses.
- /// **Renforcement des actions et des programmes municipaux de nature à favoriser l'intégration sociale et la prévention**
Pour favoriser la collaboration de tous les acteurs du milieu (citoyens, organismes, services municipaux).
- /// **Concertation et partenariat avec les autres institutions, les organismes communautaires et le secteur privé**
Pour échanger sur les enjeux en matière de sécurité urbaine et collaborer avec certains organismes communautaires dans le cadre de projets précis.





GRANDES RÉALISATIONS 2016-2017

- /// Mise en place de la 8^e édition de la campagne de sensibilisation sur la sécurité routière, intitulée en 2016-2017 « Défi bonne conduite ». La Ville de Repentigny a impliqué les patrouilleurs du Service de police dans une mission préventive axée sur la gratification des bons comportements en remettant 3 000 billets de bonne conduite aux automobilistes, cyclistes et piétons dont la conduite était jugée exemplaire.
- /// Analyse de 75 dossiers portant sur des enjeux liés à la circulation. Ce travail a été réalisé par le comité de circulation émanant de la commission Sécurité urbaine.
- /// Recensement de l'ensemble des mesures d'atténuation de la vitesse envisageable sur l'ensemble du territoire repentignois afin de réduire les risques d'accident pour les automobilistes, les piétons et les cyclistes.
- /// Analyse des enjeux relatifs à la réglementation entourant le stationnement en période hivernale. L'objectif de cette démarche est de faciliter le déneigement des voies publiques et d'assurer la sécurité des citoyens.
- /// Adoption d'une nouvelle réglementation en matière de prévention des incendies qui a pour objectif d'assurer la sécurité des Repentignois et des Repentignaises. La nouvelle législation prévoit de nouveaux règlements portant, notamment, sur les avertisseurs de fumée, les avertisseurs de monoxyde de carbone et les appareils à combustion.
- /// Révision du schéma de couverture de risque 2011-2016 du Service de prévention et lutte contre les incendies. Analyse des risques présents sur le territoire repentignois en matière d'incendie. Planification des mesures de prévention et d'intervention afin de réduire les risques de pertes humaines et matérielles.
- /// Exercice de sécurité civile pour tester les capacités des services d'urgence de la Ville. Lors de la simulation, la Ville a procédé à une évacuation massive et au déploiement d'un centre d'hébergement temporaire.

PROJETS CIBLÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018

- /// Recommandation de mesures de réduction de la vitesse pour les automobilistes sur les voies de circulation problématiques et à proximité des écoles et des parcs.
- /// Refonte du règlement municipal concernant la mise en place d'une nouvelle signalisation et de mesures de réduction de la vitesse dans le but d'accélérer le processus décisionnel.
- /// Mise en place d'une nouvelle campagne de sécurité urbaine. S'échelonnant sur toute l'année, cette campagne de sensibilisation touchera divers sujets, dont le civisme au volant, les bonnes pratiques en matière de déneigement, etc.
- /// Planification du schéma de couverture de risque 2017-2021 du Service de prévention et lutte contre les incendies de la Ville de Repentigny. Ce travail sera effectué en collaboration avec les services d'incendie des autres villes de la MRC de L'Assomption.
- /// Amélioration des outils et des processus pour le traitement des demandes, des questions et des plaintes citoyennes.





COMMISSION SERVICES URBAINS

MEMBRES DE LA COMMISSION

Cécile Hénault, présidente de la
commission Services urbains

Georges Robinson, conseiller municipal

Sylvie Bouchard,
directrice du Service des travaux publics

Réjean Vigneault, directeur du Service
de la gestion des infrastructures

Mot DE LA PRÉSIDENTE

Les services urbains, tels le déneigement des voies publiques, l'éclairage de rue et l'entretien de la chaussée, des égouts et du réseau d'aqueduc, sont parmi les services essentiels dans une municipalité. La qualité de ces services est directement liée au niveau de bien-être des résidents. Une ville propre, sécuritaire et fonctionnelle est gage d'un milieu de vie où il fait bon vivre.

Repentigny a connu une croissance démographique importante depuis le regroupement unissant Repentigny et Le Gardeur en 2002. Un tel essor engendre nécessairement des enjeux importants au niveau du déploiement des services urbains et de l'amélioration des infrastructures municipales. La commission Services urbains veille à offrir un environnement sain aux citoyens de tous les secteurs en proposant des mesures permettant d'intégrer les meilleures pratiques de prévention et d'entretien du territoire. Guidées par les besoins concrets et les préoccupations actuelles des Repentignaises et des Repentignois, ces actions s'inscrivent dans une démarche d'assurance-qualité, de développement durable et de sécurisation.

Cécile Hénault

MANDAT

La Ville de Repentigny comprend l'importance d'un environnement propre et sécuritaire dans le bien-être quotidien des citoyens. C'est dans cette perspective que la commission Services urbains a le mandat d'élaborer des recommandations en matière d'entretien du territoire et d'amélioration des infrastructures municipales.





GRANDES RÉALISATIONS 2016-2017

- /// Poursuite des grands travaux dans le cadre du programme des investissements majeurs en infrastructures. Ce programme, s'étalant sur 3 ans, représente plus de 50 millions de dollars pour la mise aux normes des infrastructures routières et de la passerelle pour piétons et cyclistes sur le viaduc Brien.
- /// Analyse des services offerts par la Ville de Repentigny en matière d'entretien et d'amélioration des infrastructures, des normes de qualité en place et des méthodes utilisées dans le but de réaliser la *Déclaration de services aux citoyens*. Cet outil d'information dressera le portrait complet des services offerts par la municipalité, des modes de prestation et de la procédure à suivre par les citoyens pour exprimer leur niveau d'appréciation..
- /// Réalisation du *Plan d'intervention sur les infrastructures* et suivi auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour son approbation. Les interventions de mise à niveau des infrastructures à effectuer au cours des prochaines années sont répertoriées, selon un ordre de priorisation, dans ce document.
- /// Diagnostic de l'état des trottoirs sur l'ensemble du territoire repentinois et planification des interventions au cours des cinq prochaines années.
- /// Planification des interventions reliées à l'amélioration de la qualité de l'eau (eau colorée) sur certains tronçons où nous retrouvons peu ou pas d'habitations. Cette problématique touche uniquement la couleur de l'eau. Celle-ci demeure propre à la consommation.
- /// Mise sur pied d'un programme d'aide financière aux propriétaires de résidences pour l'installation d'une pompe submersible. Ce programme s'adresse aux résidents dont la propriété a été sujette à des refoulements d'égout récurrents.
- /// Implantation de la Brigade blanche dont la mission est de sensibiliser les résidents aux bons comportements hivernaux à adopter après une tempête de neige. La Brigade blanche est composée de quatre étudiants en technique policière qui sillonnent les rues après chaque tempête de neige et rappellent aux résidents, aux commerçants et aux entrepreneurs en déneigement les bonnes pratiques pour disposer de la neige adéquatement et de façon sécuritaire. En 2017, les quatre étudiants ont documenté 789 interventions.
- /// Mise en place d'une nouvelle réglementation visant à encadrer les pratiques en matière de déneigement effectué par les entrepreneurs privés sur le territoire. Ce règlement a pour objectifs d'empêcher l'obstruction des trottoirs et d'éviter les dépôts de neige sur les voies publiques et au pourtour des bornes d'incendie puisque ces agglomérats sont susceptibles de nuire à la sécurité des piétons et des automobilistes ainsi qu'au travail des pompiers.

PROJETS CIBLÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018

- /// Réalisation de la *Déclaration de services aux citoyens* dans le but d'améliorer les processus internes et la communication avec les citoyens.
- /// Mise en œuvre du programme de maintien des actifs immobiliers.
- /// Poursuite de l'analyse de l'état des réseaux (routiers, aqueducs et égouts) dans le but de bonifier le *Plan d'intervention sur les infrastructures*.



COMMISSION SPORTS, ACTIVITÉS PHYSIQUES ET PLEIN AIR

MEMBRES DE LA COMMISSION

Sylvain Benoit,
président de la commission Sports,
activités physiques et plein air

Francine Payer, conseillère municipale

Pierre Fortier,
directeur du Service des loisirs, des
sports et de la vie communautaire

Mot DU PRÉSIDENT

Les sondages d'opinion des dernières années indiquent clairement que les loisirs occupent une place importante dans les préoccupations des citoyens. L'offre en matière de sport et d'activité physique contribue à forger l'image d'une ville vivante et dynamique.

C'est dans cette perspective que la commission Sports, activités physiques et plein air s'assure de fournir les services et les installations sportives nécessaires afin de répondre aux besoins et intérêts spécifiques des résidents de chacun des secteurs en privilégiant la complémentarité. Par l'application de la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, la commission voit également à soutenir les organismes dans la mise en place de projets, d'activités et de services destinés à bonifier la qualité de vie des citoyens.

Parce qu'une communauté épanouie se compose nécessairement de citoyens en santé, la Ville de Repentigny dévoilera sa toute première *Politique du sport, de l'activité physique et du plein air* cet été !



Sylvain Benoit

MANDAT ET ORIENTATIONS

La commission Sports, activités physiques et plein air a le mandat de favoriser le développement harmonieux des activités sportives sur le territoire en tenant compte des besoins actuels et futurs des citoyens et de la capacité d'accueil des installations. La commission doit également se munir d'une politique du sport et de l'activité physique afin d'encadrer la planification de l'offre de service et des équipements.

Orientations de la politique qui guide le travail de la commission :

- /// **Une amélioration continue de l'environnement**
Pour favoriser la pratique de l'activité physique et le développement de la pratique sportive et du plein air sur le territoire.
- /// **Une approche collaborative**
Pour susciter un mode de vie physiquement actif et une pratique régulière de l'activité physique.
- /// **Un leadership reconnu**
Pour privilégier la concertation et le partenariat dans le déploiement de l'offre de service.
- /// **Une participation et une implication enrichissante et épanouissante**
Pour valoriser l'excellence et l'expertise des organismes et des bénévoles.



GRANDES RÉALISATIONS 2016-2017

- /// Conception de la *Politique du sport, de l'activité physique et du plein air*, un outil qui servira à guider les actions et les recommandations de la commission.
- /// Renouvellement et bonification du protocole d'entente avec la Commission scolaire des Affluents concernant, notamment, l'utilisation des locaux et des plateaux sportifs des établissements scolaires et municipaux par les organismes à des fins pédagogiques, communautaires et récréatives.
- /// Suivi des dossiers des partenaires du milieu en fonction de la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, un cadre de référence réalisé dans le but d'harmoniser le soutien offert par la Ville et de favoriser une utilisation optimale des ressources.
- /// Analyse et renouvellement des protocoles d'entente pour plusieurs organismes sportifs.
- /// Mise en place du système d'inscription en ligne pour les activités de loisirs, les événements du Réseau des bibliothèques et les camps de jour.
- /// Implantation d'un système immotique intégré au Centre récréatif de Repentigny.
- /// Rachat des droits de propriété du Complexe sportif Gilles-Tremblay afin que celui-ci puisse poursuivre ses opérations et continuer d'offrir ses services aux citoyens.
- /// Proposition d'un nouveau modèle d'opération et de gestion pour les terrains de tennis en terre battue au parc Maurice-Richard dans le but d'en faciliter l'utilisation.
- /// Planification de la programmation du Défi Santé, édition 2017, regroupant plus d'une centaine d'activités gratuites sur le territoire et promotion des saines habitudes de vie par le biais du Défi.

PROJETS CIBLÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018

- /// Lancement de la *Politique du sport, de l'activité physique et du plein air* et diffusion de cet outil auprès des organismes sportifs reconnus.
- /// Réalisation du plan d'action découlant de la Politique. Ce document dressera le portrait de l'ensemble des actions qui seront entreprises au cours des trois prochaines années.
- /// Stimulation des échanges avec les organismes reconnus, notamment par le biais d'activités de concertation dans le but de planifier les projets d'aménagement d'équipements sportifs et la programmation de l'offre de service sur le territoire.
- /// Mise sur pied d'un programme de soutien financier aux organismes sportifs.





COMITÉ DE RÉVISION PERMANENTE DES DÉPENSES ET D'ÉVALUATION DES MEILLEURES PRATIQUES DE GESTION

MEMBRES DE LA COMMISSION

Normand Venne,
président du Comité de révision
permanente des dépenses et d'évaluation
des meilleures pratiques de gestion

Éric Chartré, conseiller municipal

David Legault, directeur général

Dominique Longpré,
directeur général adjoint

Diane Pelchat,
directrice du Service des finances

Mot DU PRÉSIDENT

C'est avec une volonté réaffirmée d'assurer une gestion efficace des finances publiques que le Comité de révision permanente des dépenses et d'évaluation des meilleures pratiques de gestion procède à l'analyse des règlements municipaux, des politiques internes et des processus de gestion et d'opération présentement en place ; puis recommande des actions novatrices pour améliorer les services aux citoyens tout en diminuant les coûts.

Au cours de la dernière année, les divers projets pilotés par le comité ont permis à la Ville de Repentigny d'économiser plus de 1 000 000 \$ tout en améliorant l'efficacité dans plusieurs divisions municipales. Les Repentignoises et les Repentignois peuvent ainsi bénéficier d'un large éventail de services de qualité et jouir d'un environnement où il fait bon vivre.

Normand Venne

MANDAT

Le Comité de révision permanente des dépenses et d'évaluation des meilleures pratiques de gestion a le mandat de formuler des recommandations et de proposer des mesures permettant d'assurer une gestion efficace des ressources financières de la Ville.



GRANDES RÉALISATIONS 2016-2017

- // Révision et modernisation de nos processus d'évaluation budgétaire.
- // Mise en place d'outils technologiques permettant d'améliorer les processus dans l'ensemble de l'organisation municipale.
- // Analyse des processus opérationnels du comptoir d'accueil de l'hôtel de ville et mise en place d'un programme d'amélioration continue des pratiques en gestion.
- // Implantation d'une application web facilitant la transmission des données de consommation d'eau potable des résidents et des entreprises.
- // Révision des contrats et des modes d'utilisation de la téléphonie dans le but de diminuer les coûts et d'améliorer l'efficacité de ces outils dans le travail des employés municipaux.
- // Révision des processus de gestion du personnel affecté aux parcs et implantation du concept de « gardiens volants ». Ces gardiens de parc voient à la surveillance et à l'entretien des plateaux sportifs, des installations récréatives, des chalets et des blocs sanitaires de plusieurs parcs qu'ils visitent maintes fois dans une même journée selon un horaire préétabli.
- // Préparation du projet du budget annuel de fonctionnement et réalisation du projet du budget triennal d'investissement.
- // Révision des programmes et des politiques administratives afin d'en évaluer la pertinence et l'efficacité dans une perspective d'optimisation des investissements.

PROJETS CIBLÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018

- // Poursuite de la stratégie de financement des projets d'infrastructure identifiés au programme triennal d'investissement (PTI).
- // Continuation de l'intégration de nouvelles technologies dans le but d'améliorer les processus municipaux.
- // Mise en place d'une stratégie pour diminuer la consommation d'énergie dans les bâtiments municipaux, incluant les chalets de parc, et les parcs où l'on retrouve des plateaux sportifs. Le comité a déposé différentes recommandations, dont la modernisation des équipements d'éclairage et de contrôle de la température sur les sites.





COMITÉ VILLE INTELLIGENTE

MEMBRES DE LA COMMISSION

Éric Chartré,
président du comité Ville intelligente

David Legault, directeur général

Dominique Longpré,
directeur général adjoint

Diane Pelchat,
directrice du Service des finances

Marlène Girard,
directrice du Service des communications

Mot DU PRÉSIDENT

Nous vivons à une époque où la technologie connaît une progression remarquable et occupe une place importante dans le quotidien des individus de tous âges. Les usages que nous en faisons sont multiples et font partie de manière intrinsèque à notre mode de vie. C'est dans le but d'améliorer les communications entre la Ville et ses citoyens, de maintenir une offre de service de qualité et d'ouvrir les portes à la nouvelle économie de l'ère numérique que le comité Ville intelligente a été mis sur pied en 2016.

En moins de deux ans, la Ville de Repentigny a pris un virage technologique important. Plusieurs projets numériques ont été développés au service des entreprises d'ici et pour le mieux-être de tous les résidents. Au fil du temps, ces réalisations nous permettront de réinventer notre ville et notre avenir économique. Osons l'innovation !

Éric Chartré

MANDAT

Le mandat du comité Ville intelligente est d'élaborer la vision de la ville intelligente souhaitée et de planifier son déploiement au sein de l'organisation.





GRANDES RÉALISATIONS 2016-2017

- Planification de l'implantation du concept de « ville intelligente » adapté aux besoins et réalités de la Ville de Repentigny. Le comité a, notamment, octroyé un mandat à l'INRS Urbanisation Culture Société pour identifier les meilleures pratiques des villes intelligentes à travers le monde, définir ce qu'est la « ville intelligente » à Repentigny et déterminer les grandes orientations de ce projet d'envergure.
- Mise en œuvre de divers projets technologiques au service de la population.

- Mise en ligne de *Parlons Repentigny*, une plateforme d'échange et de consultation en ligne visant à engager une conversation permanente et constructive avec les citoyens, les acteurs communautaires et les gens d'affaires, au profit d'une Ville ouverte, innovante et humaine.

Parlons Repentigny invite les citoyens à se prononcer sur différents thèmes à saveur municipale par le biais de discussions et de sondages. Les membres de la communauté sont ainsi appelés à faire part de leur vision, à partager leurs opinions et à proposer leurs meilleures idées sur des sujets donnés, contribuant ainsi à bâtir un Repentigny à l'image de sa collectivité.

PROJETS CIBLÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018

- Élaboration d'un plan stratégique pour l'implantation de la « ville intelligente ».
- Publication de 20 jeux de données ouvertes sur le portail de Données Québec. Les données ouvertes consistent en des données brutes et libres de droit qui sont accessibles à tous sur Internet. Jumelées à d'autres sources, ces données peuvent être utilisées dans le développement de sites Internet et d'applications mobiles utiles aux citoyens, telle une application permettant de localiser les travaux routiers sur un trajet donné, par exemple.
- Webification de la brochure *Loisirs Culture*. Traditionnellement imprimée et distribuée aux portes des Repentignaises et des Repentignois, cette brochure sera bientôt disponible uniquement en ligne. Cette application permettra aux citoyens de s'inscrire aux activités offertes sur le territoire à

partir de leur ordinateur ou de leur téléphone intelligent. En plus de faciliter les inscriptions et les paiements, cet outil s'inscrit dans une perspective d'écoresponsabilité.

- Participation à l'implantation du Quadrilatère numérique, un secteur urbain très concentré qui regroupe plusieurs types d'entreprises de service et de commerces de détail, de même que des lieux de diffusion. Ce quadrilatère, sous la responsabilité de CieNov, appuiera le développement de jeunes entreprises émergentes dans le domaine de la technologie, mieux connues sous la désignation de startups.

Ce quadrilatère offrira un environnement permettant aux startups de croître et, par le fait même, de créer des emplois de qualité et bien rémunérés ici.



Le Comité consultatif d'urbanisme et le Conseil d'administration ont été créés dans un cadre législatif en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

MEMBRES DU COMITÉ

André Cyr, président du Comité consultatif d'urbanisme

Sylvain Benoit, conseiller municipal

Francine Payer, conseillère municipale

Martine Gendron, conseillère municipale

Julien Lauzon, directeur du Service d'aménagement et de développement du territoire

Cinq citoyens, nommés par le Conseil municipal, siègent sur le Comité consultatif d'urbanisme.

MANDAT

Le Comité consultatif d'urbanisme a le mandat de formuler des recommandations au conseil municipal en matière d'urbanisme, notamment au niveau des demandes de dérogations mineures et du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale en tenant compte des nouvelles orientations et des nouveaux outils d'urbanisme adoptés en août 2015.





COMITÉ EXÉCUTIF

MEMBRES DU COMITÉ

Chantal Deschamps, présidente du Comité exécutif

Normand Venne, vice-président du Comité exécutif

André Cyr, conseiller municipal

Denyse Peltier, conseillère municipale

MANDAT

Le Comité exécutif assure la gestion administrative et financière de la Ville. Les membres du comité préparent le budget et le programme triennal d'immobilisations et les projets de règlements. En fonction des besoins, ils réalisent également les rapports portant sur les taxes, les compensations, les permis ou les licences ainsi que les demandes pour l'affectation du produit des emprunts et pour tout autre crédit requis. Ces documents sont ensuite soumis au Conseil municipal pour adoption.



